



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **SPAM SA**, Le Verdet, 1567 Delley-Portalban
2. Déclaration de faillite: 03.11.2009
3. Suspension de faillite: 03.12.2009
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.01.2010
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Commerce, exploitation et gérance de tous restaurants et cabarets et établissements équivalents (réf. sect. 1).

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut  
1700 Fribourg

00438285

